

*Après avoir présenté et analysé les documents vous montrerez les conditions des cohabitations en France entre 1986 et 2002.*

Document 1 : François Mitterrand annonce la cohabitation en 1986

Mes chers compatriotes, vous avez élu dimanche une majorité nouvelle de députés à l'Assemblée Nationale. Cette majorité est faible numériquement mais elle existe. C'est donc dans ses rangs que j'appellerai demain la personnalité que j'aurai choisie pour former le Gouvernement, selon l'article 8 de la constitution. Monsieur Laurent Fabius m'a informé ce matin qu'il était prêt dès maintenant à cesser ses fonctions. J'ai pris acte de sa démarche et lui ai demandé de rester à son poste avec les autres membres du Gouvernement jusqu'à la nomination de son successeur, ainsi, restera assurée l'indispensable continuité des pouvoirs publics. Vous m'en avez donné mandat en 1981 et vous m'en avez fait par-là même un devoir, je m'y conformerai. Les circonstances exigent que tout soit en place d'ici peu. Je remercie la majorité sortante pour le travail qu'elle a accompli avec courage et détermination, elle laisse la France en bon état et peut être fière de son œuvre. Je forme des vœux pour que la majorité nouvelle réussisse dans l'action qu'elle est maintenant en mesure d'entreprendre selon les vues qui sont les siennes. Je mesure l'importance du changement qu'implique dans notre démocratie l'arrivée aux responsabilités d'une majorité politique dont les choix diffèrent sur des points essentiels de ceux du Président de la République. Il n'y a de réponse à cette question que dans le respect scrupuleux de nos institutions et dans la volonté commune de placer au-dessus de tout l'intérêt national. Quant à moi, dans la charge que vous m'avez confiée, et que j'exerce, je m'attacherai à défendre partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, nos libertés et notre indépendance, notre engagement dans l'Europe, notre rang dans le monde.

Document 2 : caricature de Cabu en 1998

